

5237 - Travailler pour un institut des études bancaire usurières

question

Question : Que dit la Charia de l'exercice d'un emploi de secrétaire dans un institut d'études bancaires spécialisé dans la formation administrative des banquiers , étant donné que les revenus de l'Institut proviennent de banques usurières qui paient les frais de la formation que dispense l'Institut?

la réponse favorite

Allah le Très Haut a dit : **« Entraidez- vous dans l' accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression. Et craignez Allah, car Allah est, certes, dur en punition! »**

(Coran , 5:2) votre travail dans cet institut est une contribution à la poursuite de leurs activités usurières. Or l'usure fait partie des pratiques interdites par l'Islam et les autres lois religieuses et le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **« Allah a maudit celui qui se nourrit d'usure , celui qui la fournit , celui qui l'écrit et leurs témoins, et a dit qu'ils sont tous pareils »** (rapporté par Mouslim).

Vous devez chercher un autre emploi, car le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **« Tu n'abandonnera une chose par crainte d'Allah sans qu'Allah te la remplace par une chose meilleure »** (rapporté par Ahmad).

Allah , le Tout puissant , le Majestueux a dit : **« Et quiconque craint Allah, Il Lui donnera une issue favorable et lui accordera Ses dons par (des moyens)**

sur lesquels il ne comptait pas.,»

(Coran , 65:3-4) .

Allah le sait mieux